

INFORMATIONS DE LA MAIRIE D'AUTEUIL LE ROI



Septembre 2020

Nous vous remercions d'être venus nombreux à notre **fête du village du 12 septembre** ! Cet événement a dépassé nos espérances. Grâce à l'engagement de tous les acteurs associatifs, nous avons pu vous proposer le matin une **Chasse au trésor pleine d'animations, de joie et de bonne humeur**. Nous avons eu le plaisir d'avoir la visite de **notre députée, Madame Florence Granjus** qui a fait un retour très flatteur pour notre village sur sa page Facebook.



Après toutes ces épreuves, un verre de l'amitié a été offert par la Mairie. Les Auteuillois qui le souhaitaient ont pu rester sur le parc de la salle des fêtes pour déguster leur pique-nique dans la convivialité et dans le respect des gestes barrières. A 16h, l'équipe municipale, organisatrice et coordinatrice de cet événement a été heureuse de distribuer le trésor gagné à tous nos chasseurs qui ont fait preuve de courage et de ténacité pour résoudre toutes les énigmes qui se sont présentées à eux.



L'après-midi a également été ponctuée par de nombreuses démonstrations et animations réalisées par les associations participantes. **Merci beaucoup à l'Arpent de Bacchus, l'association de foot Auteuilloise - ASA, Auteuil Gym, la Boxe et Savate Auteuilloise, le Comité des fêtes, le Cross Training Military, l'Éparche, Espace Equanime, Feel'Ness, Krav Maga, Les P'tits Paniers d'Auteuil, L'Oiseau Lire et les Délégués des parents d'élèves de l'école Sully !**

POURSUITE DES TRAVAUX A AUTEUIL



Les travaux de **réfection des toitures de la Mairie** sont presque terminés. Les enfants de maternelles de l'école Sully ont pu trouver **un dortoir tout neuf à la rentrée : le désamiantage, la couverture du toit et les peintures ont pu se terminer à temps, les lumières et les chauffages ont été remplacés.** C'est à présent les travaux de **réfection d'une partie de la toiture de l'Eglise Sainte Eparche** qui vont commencer. Le choix des entreprises va débiter aussi pour la réhabilitation du bâtiment de stockage devant la Mairie afin de **créer une maison intergénérationnelle.**



DOMMAGES SUBIS A LA SUITE DE LA SECHERESSE

La **loi du 13 juillet 1982** indique les conditions d'indemnisation pour les dommages matériels directs causés par la sécheresse à son habitation :

- ✓ **Le bien (par exemple une habitation) doit être assuré en dommage** (incendie, vol, dégâts des eaux, etc...). L'assurance « Catastrophe naturelle » est une extension de garantie obligatoire pour tous les contrats d'assurance dommages. Ainsi, les propriétaires ou locataires qui ont souscrit une assurance multirisques habitation sont obligatoirement couverts pour les dégâts dus à la sécheresse.
- ✓ **Un arrêté interministériel reconnaissant l'état de catastrophe naturelle pour l'événement concerné (sécheresse) dans la commune où est situé ce bien doit être publié au Journal officiel.**
- ✓ **Les désordres doivent avoir pour cause déterminante les conséquences des mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols.**



Si vous avez constaté des fissures sur votre habitation, vous pouvez **transmettre votre dossier avec des photos, des descriptions et un état estimatif des pertes à la Mairie** pour qu'une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle soit adressée au préfet. Une quinzaine de dossiers au minimum est nécessaire pour que la demande soit prise en compte par la préfecture.

En application de la loi, **vous devrez ensuite déclarer votre sinistre à votre assureur au plus tard dans les 10 jours qui suivent la parution de l'arrêté reconnaissant l'état de catastrophe naturelle au Journal officiel.**

REMANIEMENT CADASTRAL

Selon l'**arrêté préfectoral N°2018250-0019 du 7 septembre 2018**, il est procédé à des travaux de mesure pour établir un nouveau plan cadastral. Selon cet arrêté, les géomètres sont autorisés à réaliser les relevés aussi bien dans les parties publiques que les parcelles privées.

Vous recevrez (ou avez reçu) dans votre boîte aux lettres un courrier nominatif, indiquant les parcelles considérées. **Les contrôleurs seront dûment accrédités** et porteurs d'une ampliation de cet arrêté. Ils devront le présenter à la première réquisition. N'hésitez pas à vérifier les identités des agents avant de leur laisser l'accès à votre propriété. **Ils n'ont pas besoin d'accéder à l'intérieur de votre habitation.** Pour faciliter leur travail, vous pouvez leur faire parvenir les documents en votre possession.

REPRISE DES ACTIVITES SPORTIVES, ARTISTIQUES ET CULTURELLES

Nos associations ont repris leurs activités dans le respect des mesures sanitaires en vigueur. N'hésitez pas à les contacter pour vous inscrire. Plus de détails sur le site internet du village : www.mairie-auteuil-le-roi.fr/les-acteurs-associatifs-dauteuil-le-roi/.

ASSOCIATIONS	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	SAMEDI
 ASA - Football Auteuillois		U6-U11 ⌚ 18h30 - 19h45 U13 ⌚ 18h30 - 20h30	Vétérans et foot +45 ans ⌚ 20h - 22h		
 Auteuil Gym		⌚ 9h30 - 10h30		⌚ 9h30 - 10h30	
 Boxe Française et Savate		⌚ 18h15 - 21h30			
 Club de Loisirs Auteuillois		⌚ 15h - 17h30			
 Cross-Training Military	⌚ 19h - 20h30			⌚ 19h - 20h30	
 Feel'Ness	Improvisation théâtrale ⌚ 17h - 19h HIIT Interval Training ⌚ 20h45 - 21h45		English School ⌚ 10h15 - 13h Hip-Hop ⌚ 17h - 19h Zumba ⌚ 20h45 - 22h15	Danses de salon ⌚ 20h30 - 22h30	
 Krav Maga				⌚ 18h - 20h30	
 L'Oiseau Lire					⌚ 10h - 12h30
 Les P'tits Paniers d'Auteuil					⌚ 10h30 - 11h30

LA RENTREE DES P'TITS PANIERS D'AUTEUIL



QUELLE OFFRE ?

Tous les samedis matin de 10h30 à 11h30

**Hors vacances scolaires*

Dans la cour ou dans la salle du conseil de la Mairie



Livraison de paniers :

- ✓ Paniers de légumes bio et locaux
- ✓ Paniers de fruits bio (Yvelines, France et autres pays)
- ✓ Paniers de légumes locaux et raisonnés
- ✓ Paniers de fruits locaux et raisonnés
- ✓ Œufs bio
- ✓ Viennoiseries, Pains, et Pains bio

Adhésion obligatoire : 12€/an

Pas d'obligation de commande hebdomadaire

Vous commandez quand vous voulez

Contacts : lesptitspaniersdauteuil@gmail.com

<https://www.facebook.com/LesptitspaniersdAuteuil>



Le SIEED annonce une collecte des encombrants
le 6 octobre prochain
sur la commune d'Auteuil-Le-Roi
www.sieed.fr

Attention : ne sortir les objets que la veille du ramassage et ne pas dépasser 1m³

VENDANGES DU COTEAU DE SAINT SANCTIN

Le 19 septembre, l'**Arpent de Bacchus** a invité les Auteuillois à venir cueillir le raisin des vignes du Coteau de Saint Sanctin. Munis de leurs paniers et sécateurs, petits et grands ont méticuleusement parcouru chaque vigne à la recherche des précieuses grappes. Grâce à un temps particulièrement favorable cette année et aux bons soins des bénévoles de l'association, la récolte a doublé par rapport à celle de l'année dernière. La vendange terminée, le raisin a été acheminé dans le parc de la Mairie où a eu lieu le pressage. Le jus de raisin obtenu a été stocké dans les cuves de vinification pour constituer la prochaine cuvée de Saint Sanctin. L'association a remercié tous les participants en leur offrant le verre de l'amitié.

Contact : arpentdebacchus@yahoo.fr



FESTIVAL BD « VILLAGES EN BULLES »

Le premier festival de BD « VILLAGES EN BULLES » aura lieu
dimanche 27 septembre 2020, de 10h à 18h,
à la salle des fêtes d'Auteuil Le Roi

Ce festival est une collaboration des communes d'Autouillet, Auteuil-le-Roi, Marcq, Saulx-Marchais et Thoiry, et est en quelque sorte un enfant du **Festival B.D. Buc**, porté par la Ville de Buc, qui aura lieu samedi 10 et dimanche 11 octobre 2020.

N'hésitez pas à venir, au programme :

- ✓ Dédicaces et rencontres avec des auteurs
- ✓ Exposition de travaux BD réalisés par les enfants de CM1/CM2 des 5 communes avec l'auteur Nicolas Sauge
- ✓ Animations, stands : spectacle de bulles de savon par Slash Bubbles, défilé d'enfants costumés, château gonflable, promenade à dos de poney par le haras du Lieutel, La Barbacane (centre culturel intercommunal à Beynes), librairie « Le comptoir de la BD » (BD, Mangas, Comics, produits dérivés), prêt de BD à lire sur place (bibliothèque de Saulx-Marchais), ...
- ✓ Restauration et buvette sur place

Respectons les gestes barrières :

* port du masque obligatoire dans la salle pour les plus de 11 ans

* gel hydroalcoolique à l'entrée de la salle

